LABEL ARBITRAGE
Saison 2026/2027

N° affiliation : Nom du club :

DISTRICT DE LA HAUTE-VIENNE DE FOOTBALL

Coordonnées de la personne qui suit le dossier label Arbitrage dans le club :

Nom : Prénom : Tél : Mail :

Les colonnes ci-dessous sont en lien avec la colonne « résultat »

Vous trouverez ci-dessous : l'exigence demandée en fonction du niveau du LABEL

OUI = 50 pts NON = 0 pts

	1 - PROJET SPORTIF ET ASSOCIATIF	Résultat	Bronze	ARGENT	OR
1	Le club est-il en conformité avec le statut de l'arbitrage ?	PTS	OUI	OUI	OUI
2	Y a-t-il un réfèrent arbitre désigné dans le club ?	PTS	OUI	OUI	OUI
3	Le club invite-il aux manifestations extra sportives (loto, repas…) l'/les arbitre(s) du club ?	PTS	OUI	OUI	OUI
4	Effectif d'arbitres supérieur à l'exigence du statut de l'arbitrage en 2024/2025 et sur la saison en cours ?	PTS	NON	OUI	OUI
5	Le club met-il en place un accueil des arbitres sur leurs matchs officiels ?	PTS	NON	NON	OUI
6	Au moins 1 arbitre féminine couvrant le club	PTS	NON	NON	OUI
7	Au moins 2 jeunes arbitres couvrent le club	PTS	NON	NON	OUI
	2 – PROJET FIDELISATION RECRUTEMENT	**Résultat**			
1	Suivi et communication de l'/les arbitre(s) du club via les canaux de communication	PTS	OUI	OUI	OUI
2	Mise en place d'un accompagnement interne des nouveaux arbitres stagiaires	PTS	OUI	OUI	OUI
3	Préparation athlétique et suivi de l'arbitre	PTS	NON	OUI	OUI
4	Inscription d'au moins un nouvel arbitre en FIA en 2024/2025 et/ou sur la saison en cours	PTS	NON	OUI	OUI
5	Taux de renouvellement des licences arbitres de 2024/2025 à 2025/2026 > 60%	PTS	NON	OUI	OUI
6	Taux de renouvellement des licences arbitres de 2024/2025 à 2025/2026 > 75%	PTS	NON	NON	OUI
	3 - PROJET FORMATION PERFECTIONNEMENT	**Résultat**			
1	Arbitrage par l'un des arbitres du club des matchs de présaison / matchs amicaux	PTS	OUI	OUI	OUI
2	Au moins un arbitre auxiliaire au club ou inscrit et présent à la formation du 10/01/2027	PTS	NON	OUI	OUI
3	Intervention d'un des arbitres du club à une sensibilisation aux lois du jeu auprès des joueurs/joueuses	PTS	NON	NON	OUI
4	Au moins 1 dirigeant au club ayant pour fonction accompagnateur ou observateur au sein de la CDA ou de la CRA	PTS	NON	NON	OUI

Niveau de label atteint par le club Non éligible : Non éligible BRONZE /300

ARGENT /600 OR /850

Visite effectuée par :

Le : / /

Personnes présentes du club :

Observations complémentaires :

Le résultat affiché n'est pas définitif, même si le document vous indique que vous êtes non éligible, merci de nous retourner le document quand même, car ce qui compte c'est le jour de la visite. Merci de joindre toutes pièces justificatives possibles en cas de réponse positive aux questions.